

REPUBLIQUE DU CAMEROUN

Paix – Travail – Patrie

**MINISTERE DE L'EMPLOI ET DE LA
FORMATION PROFESSIONNELLE**



REPUBLIC OF CAMEROON

Peace – Work – Fatherland

**MINISTRY OF EMPLOYMENT AND
VOCATIONAL TRAINING**

**CONFERENCE ANNUELLE 2016 DES RESPONSABLES DES SERVICES
CENTRAUX ET DECONCENTRES DU MINISTERE DE L'EMPLOI
ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE**

THEME

« **FORMATION PROFESSIONNELLE ET SECTEURS PORTEURS DE
CROISSANCE ET D'EMPLOI** »

RAPPORT GENERAL DES TRAVAUX

*Yaoundé, Palais des Congrès,
04 et 05 février 2016*

INTRODUCTION

L'an deux mille seize et les 04 et 05 du mois de février, s'est tenue au Palais des Congrès de Yaoundé, la 11^{ème} Conférence Annuelle des Responsables des Services Centraux et Déconcentrés du Ministère de l'Emploi et de la Formation Professionnelle, sous la présidence effective de Monsieur **Zacharie PEREVET**, Ministre de l'Emploi et de la Formation Professionnelle. Ladite conférence avait pour thème: « **formation professionnelle et secteurs porteurs de croissance et d'emploi** ».

Y ont pris part, les responsables de l'administration centrale, le Directeur Général du Fonds National de l'Emploi et ses collaborateurs, les Coordonnateurs des projets et programmes rattachés, les représentants des organisations professionnelles de travailleurs, les Délégués Régionaux, les Inspecteurs Régionaux des Formations, les Délégués Départementaux de l'Emploi et de la Formation Professionnelle, les Chefs de Centres Publics de Formation Professionnelle Rapide et certains Directeurs des SAR/SM.

Le présent rapport général s'articule autour des temps forts qui ont marqué le déroulement de cette conférence annuelle, à savoir:

- la cérémonie d'ouverture;
- les travaux en plénière;
- les travaux en ateliers;
- les recommandations ;
- la cérémonie de clôture.

I. LA CEREMONIE D'OUVERTURE DE LA CONFERENCE ANNUELLE

Elle a été ponctuée par un seul temps fort, à savoir l'allocution d'ouverture de Monsieur le Ministre de l'Emploi et de la Formation professionnelle.

Après les civilités d'usage, Monsieur le Ministre a exprimé la reconnaissance du Gouvernement aux partenaires privilégiés de coopération pour leurs appuis multiformes.

Cette reconnaissance a aussi été étendue aux partenaires sociaux pour leur accompagnement dans l'élaboration et la mise en œuvre de diverses stratégies déployées en faveur de l'emploi et de l'amélioration de l'offre de formation professionnelle.

Par la suite, il a souhaité une chaleureuse bienvenue et un bon séjour à Yaoundé à tous les collaborateurs régionaux et départementaux.

Situant le contexte de l'organisation d'une conférence annuelle, le Chef de département a indiqué qu'il s'agissait d'un cadre de concertation et de partage, notamment avec les responsables régionaux, pour dresser le bilan d'une année de travail et l'évaluation de la mise en œuvre des recommandations des précédentes assises d'une part, et élaborer de nouvelles stratégies devant concourir à l'atteinte des résultats probants dans la mise en œuvre de la politique gouvernementale en matière d'emploi, de formation et d'insertion professionnelles d'autre part.

Rappelant la Vision du Chef de l'Etat pour le Cameroun de devenir un pays émergent à l'horizon 2035 et dont le Document de Stratégie pour la Croissance et l'Emploi (DSCE) définit les grandes orientations pour la décade 2010-2020, le Ministre est revenu sur le rôle que doit jouer son département ministériel dans le développement d'un capital humain.

C'est à ce titre qu'il a relevé les concertations et les mesures incitatives prises en faveur secteur privé en vue d'améliorer l'offre de formation dans le sens de l'ouverture de nouvelles structures de formation professionnelle, les conventions signées avec des partenaires sociaux pour favoriser le transfert de technologies, particulièrement dans le cadre des projets structurants. Il est également revenu sur le premier Forum National de l'Apprentissage organisé en 2015 dans le but de mobiliser et sensibiliser les acteurs et autres partenaires techniques et financiers sur la nécessité de mettre en place un système d'apprentissage « rénové » qui prenne en compte les engagements du DSCE tout en améliorant la qualité de la formation et de l'insertion professionnelles.

Poursuivant son propos, il a tout de même déploré le faible taux d'insertion des lauréats des multiples structures de formation professionnelle et d'apprentissage du pays, invitant ainsi les acteurs et opérateurs de la formation professionnelle à orienter leurs offres vers les métiers et secteurs porteurs de croissance et d'emplois. Occasion pour lui de préciser le thème de la onzième édition conférence annuelle : « **Formation professionnelle et secteurs porteurs de croissance et d'emplois.** »

En effet, pour Monsieur le Ministre de l'Emploi et de la Formation Professionnelle, le choix de cette thématique pertinente et à caractère fédérateur devrait, non seulement permettre à la formation professionnelle de demeurer un précieux sésame pour le développement de notre pays, gage de son émergence à l'horizon 2035, mais aussi contribuer efficacement à la résolution de la question de l'inadéquation entre les formations offertes et les besoins réels des milieux productifs, particulièrement dans un contexte où le combat engagé contre le chômage par le Chef de l'Etat et la détermination des pouvoirs publics à promouvoir l'emploi butent encore sur l'inadaptation entre la formation professionnelle et le marché de l'emploi.

Abordant les articulations de la Conférence Annuelle dont l'objectif est d'orienter l'offre de formation vers les secteurs porteurs de croissance et d'emplois et d'anticiper sur les besoins en qualifications des entreprises et des administrations, le Ministre a présenté les trois sous-thèmes devant faire l'objet d'exposés nourris, suivis des échanges approfondis en atelier à savoir : (1) **Marché de l'emploi et insertion socioprofessionnelle : focus sur les secteurs porteurs de croissance et d'emplois** », (2) « **Le partenariat public-privé et le financement de la formation professionnelle** », (3) **les conclusions et les perspectives du Forum National sur l'Apprentissage au Cameroun** ».

S'adressant aux participants, il leur a précisé ses attentes, notamment cerner tous les contours des problèmes que connaît la formation professionnelle, mesurer les enjeux et les défis de l'amélioration de la formation professionnelle, explorer toutes les voies concourant à la lisibilité des offres de formation professionnelle et la mise à disposition des informations fiables sur les secteurs porteurs de croissance et d'emplois, tout en les invitant à s'approprier le message du Chef de l'Etat lors d'un de ses messages à la jeunesse, en le citant : « **La professionnalisation ou la formation, selon le cas, sont en effet des points de passage obligés pour régler notre problème de l'emploi des jeunes.** »

Terminant son propos et sachant les participants à la hauteur de la tâche, il les a exhortés à s'investir pleinement, chacun en ce qui le concerne, pour atteindre les résultats attendus. Il a émis le vœu de voir sortir de ces assises, des résolutions pertinentes qui reflèteront la vitalité de leur intelligence et la somme de leurs expériences, afin que le MINEFOP puisse jouer son rôle dans la mise en œuvre du DSCE.

Sur ces entrefaites, il a déclaré ouverts les travaux de la dixième Conférence annuelle des responsables des services centraux et déconcentrés du Ministère de l'Emploi et de la Formation Professionnelle, élargie aux organismes sous-tutelle et structures rattachées, ainsi qu'à certains partenaires.

II. TRAVAUX EN PLENIERE

Les travaux en plénière ont été conduits par Monsieur **KOUEKAM Justin**, Secrétaire Général du MINEFOP.

Ils ont été marqués par deux (02) temps forts à savoir :

- la présentation de la synthèse des rapports bilans des délégués régionaux, travaux tenus le 03 février 2016 dans la salle de Conférences de l'immeuble siège du MINEFOP à NLONGKAK ;
- la présentation des exposés portant respectivement sur les thèmes suivants : « Marché de l'emploi et insertion socioprofessionnelle : focus sur les secteurs porteurs de croissance et d'emplois », « Le partenariat public-privé (PPP) et le financement de la formation professionnelle », « Les conclusions et les perspectives du Forum National de l'apprentissage ».

II.1. Présentation de la synthèse des rapports bilan des délégués régionaux

Ces travaux qui se sont tenus le 03 février 2016 étaient présidés par M. **IYAFOU Jacques**, Inspecteur Général des Services au MINEFOP et leur synthèse a été présentée par M. **BANDA OWONO Pierre Louis Bernard**, DREFOP SUD.

Au cours de ces travaux, Monsieur **KOUEKAM Justin**, Secrétaire Général du MINEFOP, a indiqué que ce genre de rencontre permettait d'améliorer les performances des programmes et actions du MINEFOP d'une part, et d'apprécier le niveau réel de mise en œuvre des recommandations formulées lors de la Conférence Annuelle de 2015 dans chacune des dix Délégations Régionales d'autre part.

Monsieur **IYAFOU Jacques** a, quant à lui, rappelé les principales recommandations sus évoquées, à savoir la mise en place d'un système efficace d'orientation professionnelle et d'information des acteurs du marché de l'emploi et son extension sur l'ensemble du territoire, le développement d'un système de formation professionnelle en adéquation avec les besoins des entreprises, la prospection et la conclusion des accords de partenariat avec les entreprises. Il a enfin précisé que les perspectives devraient aussi faire partie des exposés des Délégués Régionaux.

Il ressort de la présentation des DREFOP que dans l'accomplissement de leurs missions au cours de l'année 2015, ils ont axé leurs actions autour des trois programmes implémentés au MINEFOP.

C'est ainsi que dans le cadre de la promotion de l'emploi décent, l'on a dénombré **216.000** emplois nouveaux créés, contre **3130** emplois perdus pour causes de fermeture de certaines entreprises, la cessation d'activités des chantiers arrivés à terme, la situation sécuritaire préoccupante dans certaines Régions entre autres., tandis que les visites de contrôle de la main d'œuvre et de respect de la réglementation en la matière ont été effectuées en entreprises.

En ce qui concerne le développement de la formation professionnelle, les statistiques y relatives font état de **26.983** apprenants dans 1406 structures publiques et privées de formation professionnelle pour un effectif de **1711** formateurs. Dans le même temps, près de 5000 personnes ont été accueillies dans les COSUP et les deux zooms-métiers organisés autour des métiers de la banque, de la finance, du commerce électronique de l'informatique.

Dans le cadre de l'évaluation de l'état de mise en œuvre des recommandations de la Conférence Annuelle, il a été noté que la plupart d'entre elles ont été exécutées de manière satisfaisante par rapport à l'année précédente.

S'agissant des perspectives pour l'année 2016, sous réserves des instructions y relatives attendues de la hiérarchie du département ministériel, les différents Délégués Régionaux ont pris l'engagement d'intensifier les actions de contrôle et d'assainissement des activités de formation et de placement en vue de l'amélioration de l'insertion, de la collecte des données statistiques sur l'emploi et la formation professionnelle, de renforcer la collaboration avec les Magistrats Municipaux et les autres acteurs locaux concernés par les problèmes d'emploi, d'accompagner le processus du transfert des compétences, de vulgariser les activités à approches HIMO et de poursuivre l'implémentation des référentiels de formation élaborés selon l'Approche Par Compétences.

Au terme des échanges, il leur a été recommandé d'assurer une meilleure coordination dans la collecte des données sur le terrain, de transmettre à temps les informations et documents aux fins d'une mise en œuvre efficace et pertinentes des instructions de la hiérarchie.

Face aux difficultés qu'ils ont relevées, ils ont émis, à l'endroit de la hiérarchie, les doléances suivantes : avoir plus de temps pour la présentation de leurs activités lors des travaux de la Conférence Annuelle, accroître les moyens, matériels et financiers et logistiques pour la collecte des emplois créés, renforcer les effectifs du personnel des services déconcentrés et intensifier les cadres d'échanges entre les structures centrales et les DREFOP.

II.2. Présentation des exposés

Exposé n° 1 : « Marché de l'emploi et insertion socioprofessionnelle : focus sur les secteurs porteurs de croissance et d'emplois »

Les articulations relatives à ce thème ont été présentées respectivement par Mme **BALIMBA Julie ETOMBI**, Inspecteur Général des Formations, M. **NJIMBON Etienne**, Chef de Division de la Promotion de l'Emploi au MINEFOP et Mme **NNANG Thérèse** Conseiller Technique n°2 au FNE.

Dans leurs différentes interventions, ils ont tour à tour cerné les contours des termes tels que emploi, insertion et formation professionnelle et primo-demandeurs.

Mme **BALIMBA Julie ETOMBI**, Inspecteur Général des Formations qui a pris la parole la première sur ce thème, a mis l'accent dans son intervention sur la qualité de la formation professionnelle, en insistant sur les actions qui doivent être menées à l'attention des structures de formation professionnelle pour garantir la réussite de la première insertion professionnelle, notamment : l'élaboration d'un cadre juridique approprié, adapté aux objectifs gouvernementaux de l'heure en matière de formation professionnelle ; des normes et standards applicables à tous les acteurs concernés ; le développement des programmes ou des référentiels de formation professionnelle type, la mise en place d'un système de certification crédible ; l'application effective de l'Approche Par Compétence adoptée par le Cameroun, ainsi que les trente (30) référentiels de formation professionnelle déjà développés ; la construction des infrastructures adéquats et leur dotation en équipement de pointe ; le recrutement des formateurs dotés d'une expertise en adéquation avec les standards internationaux ; la prospection et l'élaboration des partenariats avec les entreprises, favorables aux stages professionnels des apprenants et à la formation en alternance ; le contrôle permanent et rigoureux des activités des structures de formation professionnelle par les services compétents du MINEFOP.

M. **NJIMBON Etienne**, Chef de la Division de la Promotion de l'Emploi quant à lui a fait l'état de

lieux de l'insertion professionnelle, à l'effet de mettre en exergue, les obstacles liés à la première insertion professionnelle tels que : l'inadéquation formation/emploi, le manque d'expérience professionnelle des postulants, les mauvaises conditions de travail et esquissé quelques axes d'interventions.

Ainsi, pour le DPE, la réussite d'une première insertion exige des actions spécifiques à l'initiative tant de l'Etat, des entreprises que des structures de formation professionnelle, notamment : la mise en place d'un système efficace d'orientation professionnelle capable de donner des informations crédibles sur les opportunités d'emploi, les tendances du marché du travail, les métiers porteurs ; la création des programmes spécifiques d'insertion professionnelle, en fonction des bassins d'emplois, des besoins en compétences des entreprises et des composantes sociales, ainsi qu' un système de formation professionnelle basé sur l'adéquation formation/emploi , susceptible d'être renforcé à travers un partenariat actif avec les entreprises.

Enfin, Mme **NNANG Thérèse**, Conseiller Technique N°2 au FNE a présenté l'approche opérationnelle basée sur l'expérience du FNE.

Dans son propos, elle a mis en exergue les trois principaux moments de l'intervention du FNE dans le processus d'insertion du primo-demandeur. Aussi a-t-elle relevé que le FNE commence à s'impliquer dans ce processus dès le centre de formation, poursuit ses activités à la fin de la formation et achève son intervention par la formation du postulant en Techniques de Recherche d'Emploi. Dans ces différentes étapes, elle s'est appesantie sur le rôle des principales parties impliquées dans le processus d'insertion notamment, l'organisme de recrutement, l'entreprise et le chercheur d'emploi lui-même afin de relever les attitudes et aptitudes comportementales qui devraient incomber à chacune d'elles dans un processus d'une première insertion réussie.

Elle a clos son intervention en présentant quelques illustrations des services qu'offrent actuellement le FNE en la matière.

Exposé n° 2 : « Le partenariat public-privé et le financement de la formation professionnelle »

Les articulations y relatives ont été respectivement présentées par M. **ESSECK David**, Directeur de la Formation et de l'Orientation Professionnelles au MINEFOP et M. **BEUCHER Jean**, Assistant Maître d'Œuvre au Projet C2D/Centre de Formation aux Métiers.

M. **ESSECK David**, Directeur de la Formation et de l'Orientation Professionnelles qui a pris la parole le premier, a entretenu l'auditoire sur l'historique de la problématique de l'insertion professionnelle au Cameroun, de 1960 à nos jours, en distinguant les périodes fastes dont celles auxquelles toute formation aboutissait à une insertion professionnelle, des périodes où les difficultés d'insertion des diplômés et autres personnes pouvant se prévaloir d'une qualification professionnelle ont commencé à se faire sentir, à l' effet de mettre en exergue ce qui selon lui, pourrait justifier aujourd'hui, ces difficultés d'insertion professionnelle du public cible, ainsi que l'inefficacité externe des établissements à vocation professionnelle.

Poursuivant son propos, il a défini ce qu'il entend par efficacité externe, à l'effet de questionner notre système de formation professionnelle sur cet aspect et suggérer des actions et mesures susceptibles d'être prises par les acteurs nationaux, afin d'assurer l'efficacité externe des établissements de formation professionnelle.

Il a clos son propos en présentant les mesures déjà prises au sein du Gouvernement en général et à l'initiative du MINEFOP en particulier, pour assurer l'efficacité externe du système camerounais de formation professionnelle, ainsi que les contraintes auxquelles ces mesures font face et qui constituent des facteurs réducteurs de l'efficacité externe de notre système de formation professionnelle.

Dans la deuxième partie de cet exposé présentée par M. **BEUCHER Jean**, Assistant Maître d'Œuvre au Projet C2D/Centre de Formation aux Métiers, quelques propositions concrètes ont été formulées.

Il a ainsi suggéré entre autres, l'élaboration d'un cadre logique qui prend en compte les objectifs externes et internes d'une formation à vocation professionnelle ; l'élaboration des référentiels de formation aux métiers en adéquation avec les besoins des entreprises, la formation des lauréats sur les thématiques liées à l'insertion professionnelle, notamment, les structures compétentes, l'approche méthodologique à adopter dans la recherche d'un emploi, les conditions de travail, les attitudes psychiques et physiques recommandées ; un suivi rigoureux des activités de formation professionnelle menées au sein des établissements à vocation professionnelle, l'évaluation constante de leur efficacité, afin de s'assurer que les enseignements qui y sont dispensés tiennent compte des besoins du tissu économique.

Il a également recommandé une meilleure coordination des activités des établissements à vocation professionnelle par le MINEFOP et ses services compétents, avec pour préalable d'efficacité, la définition d'une norme nationale de qualité de la formation à vocation professionnelle, la collecte et la centralisation des informations relatives aux activités menées et l'organisation des concertations périodiques au sein desdits établissements avec l'ensemble des acteurs concernés.

Exposé n°3 : « Les conclusions et les perspectives du Forum National de l'Apprentissage au Cameroun (FONAC)»

Les articulations y relatives ont été respectivement présentées par **Dr. INACK INACK Samuel**, Chef de la Division des Etudes, de la Prospective et de la Coopération au MINEFOP et Mme **OBONO Madeleine**, expert du Programme de Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences Territoriales (GPECT).

Intervenant le premier sur cette problématique, **Dr. INACK INACK Samuel** a mis l'accent de manière générale sur les principales informations qui doivent être sollicitées des entreprises et autres structures créatrices d'emplois par les services nationaux impliqués dans la collecte des données sur l'emploi et sur le processus de collecte desdites informations, à l'effet d'édifier les participants sur le dispositif institutionnel mis en place dans ce cadre, à travers l'ONEFOP et les outils de collecte élaborés de concert avec les parties prenantes du système national d'information sur l'emploi, ainsi que les principales parties impliquées dans ce processus dont l'ONEFOP en est la plaque tournante.

Il a achevé son intervention en souhaitant que les structures sus évoquées qui sont des acteurs clés dans la mise en œuvre de ce processus, mettent à la disposition de l'ONEFOP, à travers les points focaux, toutes les informations utiles en matière d'emploi, d'orientation, de formation et d'insertion professionnelles et de les acheminer selon la procédure légale établie par le MINEFOP et la périodicité fixée.

Madame **OBONO Madeleine**, à la suite de l'exposé du Dr INACK INACK Samuel a entretenu l'auditoire sur le contenu du nouveau programme que le MINEFOP envisage de mettre en œuvre, dénommé Gestion Prévisionnelle des Emplois et des compétences Territoriales (GPECT) au Cameroun.

A cet effet, elle a mis un accent particulier sur le type d'informations requises des structures cibles, les sources de données, la procédure de collecte desdites données qui est pratiquement identique à celle de l'ONEFOP et le potentiel impact de ce programme dans la stratégie gouvernementale de lutte contre le chômage.

III. LES TRAVAUX EN ATELIERS

A l'issue des travaux en plénière, les participants ont été repartis dans quatre (04) ateliers avec des mandats spécifiques.

Atelier N°1 : le partenariat public-privé.

La coordination de cet atelier était assurée par :

Modérateur : Dr TABI AKONO François, Inspecteur Général des Formations/MINEFOP

Facilitateur : représentant du GICAM

Gardien du temps : Dr IBRAHIM ABBA, CT2/MINEFOP

Rapporteurs : M. NDEBI NTAMACK Donatien, CEPS/MIENFOP
Mme NDOUOH Sylvie, CEA1/CC/DEPC/MINEFOP

Atelier N°2 : La création et l'ouverture des structures publiques de formation professionnelle.

La coordination de cet atelier était assurée par :

Modérateur : M. IYAFOU Jacques, Inspecteur Général des Services/MINEFOP

Facilitateur : Dr ESSECK David, Coordonnateur du projet de mise en place de l'INFFDP

Gardien du temps : Mme NGU FOMEDE Comfort, CT1/MINEFOP

Rapporteurs : M. MBOUCHOUANG Apollinaire, CS/DFOP
Mme DAISSAGUE WANGNAMOU Lydie, CS/DFOP

Atelier N°3 : La création et l'agrément des structures de formation professionnelle

La coordination de cet atelier était assurée par :

Modérateur : M. WARDA NDOUVATAMA, Chef de la Division de la Promotion de l'Emploi/MINEFOP

Facilitateur : M. MBOUDJE Emmanuel, IF1/MINEFOP

Gardien du temps : M. NSONG Augustin, IF2/MINEFOP

Rapporteurs : Mme LOA HEBGA née TCHATO Léa, SDECC/DFOP
M. NLEND Jean, CS/DFOP

Atelier N°4 : Le rôle des différents acteurs dans la formation professionnelle orientée par la demande

La coordination de cet atelier était assurée par :

Modérateur : M. SALIHOU LABARANG, Directeur de la Régulation de la Main d'œuvre

Facilitateur : Dr BALOCK Ruben, IS1/MINEFOP

Gardien du temps : M. EVAN BENGONON, IF4/MINEFOP

Rapporteurs : M. BABA BABA Frédéric, CPDE/DPE
Mme ATSOLEBOT Angèle, CEA1/DAJ/MINEFOP.

A l'issue des travaux en ateliers et de la restitution en plénière, les participants ont formulé des recommandations dans le sens de renforcer l'efficacité externe du dispositif national de formation professionnelle pour l'emploi et définir les conditions de succès de toute première insertion professionnelle. Ainsi :

✓ **En matière de conditions de réussite de la première insertion, les participants ont recommandé :**

- la mise en place d'un système efficace d'orientation professionnelle et d'information des acteurs du marché de l'emploi et son extension sur l'ensemble du territoire national, en vue de renseigner les acteurs nationaux concernés sur les opportunités d'emploi et de formation, les métiers porteurs et d'apporter des aides individualisées, aux chercheurs d'emploi sans aucune discrimination;
- le développement d'un système de formation professionnelle en adéquation avec les besoins des entreprises, apte à favoriser la première insertion professionnelle. A cet effet, les participants ont proposé un protocole d'évaluation du stagiaire ainsi qu'une mouture d'attestation de recyclage dont copies ci-jointes en annexe.
- la prospection et la conclusion par les services compétents du MINEFOP des accords de partenariats avec les entreprises, les investisseurs étrangers et toute autre unité de production créatrices d'emplois, à l'effet de favoriser la formation en alternance, les stages professionnels et la VAE.

✓ **En matière de suivi externe de l'efficacité des établissements de formation professionnelle, les participants ont recommandé :**

- l'élaboration d'un cadre logique qui prend en compte les objectifs externes et internes d'une formation à vocation professionnelle ; A cet effet, les Termes de Référence relatifs à la norme de qualité de formation ainsi que les modalités de leur suivi évaluation ont été élaborés et dont copie est jointe en annexe ;
- la mise en place au sein de chaque établissement de formation à vocation professionnelle d'un système structuré de collecte d'information portant sur le nombre de lauréats par an, le nombre d'insérés, la situation des anciens apprenants, les difficultés rencontrées en matière d'insertion et les éventuels suggestions d'amélioration de la qualité de l'offre de formation professionnelle, à partir des résultats du suivi de l'efficacité externe ;
- une meilleure coordination des activités des établissements à vocation professionnelle par le MINEFOP et ses services compétents, avec pour préalable d'efficacité, la définition d'une norme nationale de qualité de la formation à vocation professionnelle, en associant les différents acteurs concernés et l'organisation des concertations périodiques au sein desdits établissements avec l'ensemble des acteurs impliqués dans la mise en œuvre des activités de formation professionnelle.

✓ **En matière de collecte d'informations sur les attentes des entreprises et la réalité dynamique des métiers dans un but d'orientation, les participants ont recommandé :**

- la mise en place d'un dispositif cohérent et fédérateur de collecte, de traitement et de gestion prévisionnelle des emplois, des métiers et des compétences sur le

territoire national (entreprises, CTD, grands chantiers structurants). A cet effet, les participants ont proposé les outils adéquats dont copie est jointe en annexe ;

- l'accentuation de la sensibilisation des différents acteurs publics et privés sur le dispositif juridique et institutionnel de collecte de données statistiques sur l'emploi et la formation professionnelle existant au sein du MINEFOP à l'effet de susciter leur adhésion dans l'opérationnalisation efficiente dudit dispositif ;
- l'implication de la haute hiérarchie dans la recherche des partenaires techniques et financiers en vue du financement du dispositif de collecte de données sur l'emploi et la formation professionnelle évalué à environ 5 milliards de FCFA.

✓ **Concernant l'évaluation de la mise en œuvre des recommandations des précédentes conférences annuelles, les participants ont recommandé**

- Adopter désormais des recommandations exploitables (identifiant, nombre limité, rédaction précise, domaines, destinataires et deadline indiqué ;
- Poursuivre et accélérer le renforcement des capacités des services déconcentrés en ressources humaines, matérielles et financières ;
- Mettre en place au niveau central, un organe permanent chargé de l'évaluation des recommandations et des engagements pris par le Ministère au cours des années précédentes.

IV. LA CEREMONIE DE CLOTURE DE LA CONFERENCE ANNUELLE

Elle a été marquée par trois articulations à savoir, le discours du Président du Conseil d'Administration du Fonds National de l'Emploi, le discours bilan de la feuille de route de 2015, suivi de la présentation des vœux à Monsieur le Ministre de l'Emploi et de la Formation Professionnelle et le discours de clôture des travaux de la conférence annuelle, assorti des prescriptions du Ministre de l'Emploi et de la Formation Professionnelle pour l'année 2016.

A-DISOURS DU PRESIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU FONDS NATIONAL DE L'EMPLOI

Il a été prononcé par M. MOUTHE ABIDIAS, Directeur Général du Fond National de l'Emploi (FNE), en lieu et place du Président du Conseil d'Administration empêché. Dans son intervention, le Directeur Général a d'abord remercié le Gouvernement, en général et le Ministre de l'Emploi et de la Formation Professionnelle, en particulier pour les appuis multiformes apportés au FNE durant l'exercice budgétaire 2014, notamment, son renforcement en ressources financières dont la dotation assez conséquente a permise à cette structure de revoir à la hausse son enveloppe budgétaire.

Ensuite, il a présenté les perspectives du FNE en 2015 sur le plan fonctionnel et organisationnel.

Il a clos son propos en présentant au MINEFOP, à sa famille et à tous ceux qui lui sont chers, les meilleurs vœux de bonne année pour l'année 2015, au nom du Président du Conseil d'Administration, en son nom personnel et à celui de l'ensemble du personnel en service au FNE.

B- DISCOURS BILAN DE MONSIEUR LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL

Il a été prononcé par Monsieur **KOUKAM Justin**, Secrétaire Général du Ministère de l'Emploi et de la Formation Professionnelle.

Après avoir salué la présence des partenaires de coopération technique du MINEFOP et des représentants des organisations professionnelles de travailleurs et d'employeurs conviés à cette cérémonie, elle a marqué un temps d'arrêt pour mesurer le chemin parcouru, et dégager les perspectives d'avenir.

Dans ce cadre, elle a passé en revue les différentes actions qui constituent l'ossature des trois programmes, en vue d'évaluer la mise en œuvre des actions arrêtées lors de la précédente conférence annuelle qui avait pour thème : « Quelles stratégies pour la promotion de l'emploi local et de l'apprentissage modernisé? », actions qui ont été exécutées à travers la feuille de route.

S'agissant du programme I : promotion de l'emploi décent

Dans le cadre de l'élaboration des instruments stratégiques de promotion de l'emploi, on retiendra comme activités principales : la signature du Décret N°2014/0611/PM du 24 mars 2014 fixant les conditions de recours et d'application des approches HIMO ; la finalisation du projet de Décret portant organisation et fonctionnement de l'Observatoire National de l'Emploi et de la Formation Professionnelle (ONEFOP) ; l'élaboration du projet de la réforme des textes sur le travail temporaire ; la réalisation des études sur les créneaux porteurs d'emploi et sur les profils Emploi/Métiers par zone agro-écologiques ; l'élaboration des TDR relatifs à la mise en œuvre du projet de Fonds « Train My Generation ».

En matière de promotion de l'auto emploi, elle a relevé, pour s'en féliciter, le financement par le PIAASI de 260 microprojets de groupes et associations de femmes et d'handicapés et de 300 microprojets des jeunes à travers le partenariat avec les communes signataires de convention avec le PIAASI, ayant entraîné la création de 560 emplois directs et 1 680 emplois indirects ; le financement par le Fonds National de l'Emploi (FNE) de 5 954 microprojets présentés par des jeunes ;

En matière d'**insertion professionnelle, en emploi salarié**, la prospection des opportunités d'emplois, le suivi des activités des entreprises de travail temporaire, des bureaux et offices privés de placement, la collecte des emplois générés par le Budget d'Investissement Public et le FNE ayant abouti au chiffre de **322.580** emplois créés au 31 décembre 2014.

Dans le cadre de la **régulation de la main-d'œuvre nationale et étrangère**, l'on peut retenir : l'élaboration des modalités de mise en œuvre des engagements souscrits par l'Etat dans la Convention collective de MBALAM, en matière d'emploi, de travail et de sous-traitance ; la participation aux travaux des comités de suivi et de pilotage des projets de construction du barrage de Song Dong sur la Sanaga, de l'autoroute Douala-Yaoundé, la visite de 92 entreprises pour le suivi de l'embauche et le visa de 675 contrats des travailleurs expatriés dont 150 dans les grands chantiers ; la poursuite de l'assainissement des activités des entreprises de travail temporaire et offices privés de placement.

En matière de la promotion des accords de partenariat, elle a mentionné:

la coopération entre le MINEFOP et plusieurs Pays (Tunisie, Sénégal, Maroc, Suisse, Corée du Sud, Canada, France) et Organismes (B.I.T, AFD, KOICA) dans le domaine de l'emploi et de la formation professionnelle ; la signature par le MINEPAT de la convention avec l'Agence de Coopération Internationale de Corée (KOICA) pour la construction et l'équipement d'un Institut National de Formation des Formateurs et de Développement des Programmes ; l'organisation, avec l'appui du Groupement

Inter Professionnel International de France, du troisième Atelier National sur le renforcement des capacités à Yaoundé du 1er au 03 juillet 2014.

En matière **d'amélioration de l'information sur le marché de l'emploi**, elle a relevé :

L'organisation par l'Observatoire National de l'Emploi et de la Formation Professionnelle (ONEFOP) des rencontres thématiques et entretiens avec les entreprises, ainsi que des concertations interministérielles sur les méthodes de collecte de données sur les emplois créés ; l'élaboration de l'annuaire statistique sur l'emploi et la formation professionnelle 2013 ; la tenue de la 4ème édition du Carrefour des Métiers et de la Bourse de l'emploi 2014.

En ce qui concerne le programme II : développement de la formation professionnelle, on peut énumérer pour ce qui est de **l'amélioration de la qualité et de la diversification de l'offre de formation professionnelle**:

- l'élaboration d'un Programme décennal de développement de la formation professionnelle et des Guides méthodologiques de l'Approche par Compétences ; d'un référentiel de formation au métier de prospecteur minier, ainsi que de quatre référentiels selon l'Approche par Compétences dans les métiers de chaudronnerie, soudure-tuyauterie, employé d'hôtel, bar, restaurant et moniteur d'auto-école, ainsi que le suivi de l'implémentation de ceux existants ;
- la signature d'un protocole d'entente avec l'Institut Professionnel de Formation aux Métiers de l'Innovation du Cameroun (IPFMIC) pour l'implantation du référentiel de formation au métier de prospecteur minier ;
- l'organisation de la 3ème session du comité de pilotage de la Formation à Distance (FOAD) ;
- l'organisation des sessions de Validation des Acquis de l'Expérience (VAE) dans les filières de BTP, mécanique automobile, électricité et TIC ;
- la poursuite de l'assainissement et le contrôle des activités des structures privées de formation professionnelle qui a entraîné 17 mises en demeure et deux suspensions ; il convient de rappeler ici la circulaire n° 228/C/MINRFOP/CAB du 12 décembre 2014 relative à l'interdiction de l'exercice clandestin d'activités de formation professionnelle ;

Dans le cadre de **l'amélioration de l'offre quantitative de la formation professionnelle**, on peut indiquer la création de 25 nouvelles Sections Artisanales et Rurales (SAR/SM) et l'ouverture de 22 autres créées en 2013 ; la poursuite des travaux de construction des Centres de Formation Professionnelle d'Excellence (CFPE). A cet effet, les hauts responsables et certains cadres du MINEFOP ont bénéficié d'une formation relative au renforcement de compétences managériales des responsables en charge de la politique de la formation professionnelle et l'opérationnalisation des Centres de Formation Professionnelle organisée par le « Global Project Team de Human Resources Development Office (HRD)», 71 formateurs ont été sélectionnés pour une formation de trois mois en République de Corée à partir d'avril 2015 ; la poursuite du projet de mise en place de deux Centres de Formation Professionnelle Sectorielle (CFPS) et de cinq Centres de Formation aux Métiers (CFM) offrant des formations non agricoles en milieu rural sur fonds C2D ; la construction de 16 salles de classe, 08 ateliers, 03 bureaux, 02 cases d'astreinte et l'acquisition de 2 520 tables bancs au profit de 50 SAR/SM ; l'octroi de 542 bourses de formation professionnelle ; l'octroi d'appuis financiers d'un montant de 45 millions de francs CFA à 23 Centres privés de formation professionnelle et des agréments à 172 nouvelles structures privées de formation professionnelle ;

S'agissant du **développement du système d'orientation professionnelle**, l'équipement en tests psychotechniques, en mobiliers de bureaux et en ordinateurs multimédia des deux Centres d'Orientation Scolaire, Universitaire et Professionnelle (COSUP) à Yaoundé et à Douala s'est poursuivi.

A l'actif du **Programme de coopération 2011-2014 avec le Gip International de France**, un certain nombre d'activités ont été réalisées, notamment :

- l'organisation de trois (03) ateliers méthodologiques sur l'élaboration des répertoires emplois/métiers et du cinquième atelier sur le Répertoire Opérationnel Africain des Métiers et des Emplois (ROAME) ; de trois (03) sessions de renforcement des capacités des Conseillers d'orientation/emploi des COSUP de Yaoundé, de Douala et du FNE ; et de trois (03) ateliers sur la Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences (GEPEC) dont l'un sur le plan national ;
- l'élaboration du Guide Pratique de migrations professionnelles et de 304 fiches emplois/métiers dont une centaine a fait l'objet de mutualisation avec celles du Bénin, du Mali, du Sénégal et du Togo ;

Dans le cadre du programme III : gouvernance et appui institutionnel dans le sous secteur emploi et formation professionnelle les actions suivantes sont à souligner :

- l'élaboration par le Comité PPBS du Plan d'Actions Prioritaires 2014-2019, du Cadre de Dépenses à Moyen Terme 2014-2016 et du Projet de Performance des Administrations ; des Manuels de Procédures Administratives et de Gestion des Ressources Humaines, du schéma directeur informatique et la défense des intérêts de l'Etat en justice, ainsi que du plan triennal de formation des personnels ;
- la construction des Délégations régionales de l'Est, de l'Adamaoua, du Sud-ouest et départementale de la Boumba-et-Ngoko ;
- l'acquisition, des équipements et des véhicules en faveur de tous les Délégués Régionaux, ainsi que l'aménagement des locaux de certains services centraux et déconcentrés.
- l'établissement de 1158 cartes professionnelles sur 1525 demandes ;

En matière **d'amélioration de la gouvernance** et de la synergie d'action, il n'est pas inutile de mentionner :

- la poursuite de la lutte contre la corruption et la mise en œuvre de la deuxième phase de l'Initiative à Résultats Rapides (IRR2) consacrée à l'amélioration des procédures d'octroi d'agrément et de fonctionnement des centres privés de formation professionnelle ;
- les circulaires n°227/LC/MINEFOP/CAB et n° 229/LC/MINEFOP/CAB du 12 décembre relatives à l'intérim des responsables à l'occasion des divers absences et empêchements et l'autre à l'organisation et la conduite des réunions au MINEFOP ;
- la poursuite du processus de transfert de compétences aux Collectivités Territoriales Décentralisées (CTD).

Sur ces propos, Madame le Secrétaire Général consciente de l'ampleur de la tâche à accomplir pour favoriser la mise en œuvre du Document de stratégie pour la Croissance et l'Emploi, afin de permettre à notre pays d'atteindre l'objectif du plein emploi, a réaffirmé l'engagement de la grande famille de l'Emploi et de la Formation Professionnelle à redoubler d'ardeur au travail.

C'est donc fort de cet engagement et sur cette note d'espoir qu'elle a adressé ses souhaits de bonne année et de meilleurs vœux au Ministre de l'Emploi et de la Formation Professionnelle, à sa famille et à tous ceux qui lui sont chers, pour l'année 2015 au nom de l'ensemble du personnel en service dans ce département ministériel, ainsi que dans les organismes sous-tutelle, projets et programmes rattachés.

C. ALLOCUTION DE CLÔTURE DE MONSIEUR LE MINISTRE DE L'EMPLOI ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE

Dans son discours de la double cérémonie de clôture de la Conférence annuelle des responsables des services centraux et déconcentrés et présentation des vœux, Monsieur le Ministre de l'Emploi et de la Formation Professionnelle a d'abord exprimé sa joie de clôturer les travaux de ladite Conférence annuelle. Il a également salué la présence de Monsieur le Directeur de l'Equipe d'Appui Technique de l'OIT au Travail Décent pour l'Afrique Centrale et Bureau pays pour le Cameroun, l'Angola, Sao Tomé et Príncipe, ainsi que des différents partenaires privilégiés de coopération bilatérale et multilatérale pour leur assistance multiforme dans le cadre du développement de nos programmes d'amélioration de notre système de formation professionnelle et de promotion de l'emploi.

Cette reconnaissance a été étendue aux Responsables des Organisations professionnelles d'Employeurs et de Travailleurs, des organismes sous-tutelle et projets rattachés, notamment le Fonds National de l'Emploi, le PIAASI, l'ONEFOP, y compris les Promoteurs privés des centres et instituts de formation professionnelle et des organismes d'insertion professionnelle.

Par la suite, il s'est appesanti sur le déroulement des travaux au cours desquels l'efficacité du système de formation professionnelle a été évaluée, tant sur le plan interne que sur le plan externe. A ce sujet, il a apprécié le diagnostic sans complaisance posé pour déboucher sur les mesures nécessaires à prendre, à l'effet d'améliorer et d'intensifier l'insertion professionnelle du plus grand nombre de personnes en quête d'emploi ou de reconversion, en général, et de la primo insertion, en particulier.

Il a également précisé que, la dynamisation de l'insertion professionnelle au Cameroun exige une formation de qualité, en adéquation avec les besoins du marché de l'emploi, une amélioration de la transparence du marché de l'emploi et une implication synergique plus accrue des pouvoirs publics et du secteur privé.

A cet effet, le partenariat Etat/secteur privé devrait être accentué dans un monde en constante mutation qui exige une adaptation permanente des ressources humaines aux besoins réels du marché de l'emploi.

C'est alors qu'il a appelé ses collaborateurs à mettre en œuvre les résolutions des présentes assises et à développer les synergies nécessaires avec tous les acteurs nationaux qui œuvrent dans le monde professionnel, afin de les traduire en actes concrets et visibles. Ceci, sans perdre de vue, la nécessité d'intégrer lesdites recommandations dans la mise en œuvre de la feuille de route et du programme d'actions de l'exercice 2015 que chacun est tenu de s'en approprier.

Intervenant sur le deuxième volet de la cérémonie, à savoir la présentation des vœux, Monsieur le Ministre de l'Emploi et de la Formation Professionnelle a d'abord apprécié à sa juste valeur le bilan des activités menées par le FNE en 2014, présenté par son Directeur Général, dans l'allocution de présentation des vœux au MINEFOP.

Dans le même ordre d'idées, il s'est félicité de la réalisation de la feuille de route 2014, objet de l'intervention de Madame la Secrétaire Générale. Au regard des défis et des enjeux de l'heure ; l'emploi décent et productif, et partant, le progrès économique et social étant une quête permanente, il a appelé ses collaborateurs à redoubler d'ardeur au travail, malgré les progrès accomplis pour produire un résultat probant. L'objectif étant en 2015 de : « Contribuer à l'accroissement de l'offre d'emplois décents à travers le développement de la formation professionnelle et l'amélioration de l'efficacité du marché de l'emploi et de l'insertion professionnelle... ». Tout devra donc être mis en œuvre pour atteindre cette année le cap de 350.000 emplois nouveaux compte tenu des projections de croissance économique estimée à 6,3%.

Pour atteindre ces objectifs, il a décliné les différents programmes qui seront mis en œuvre au sein de ce département ministériel.

Ainsi, dans le cadre du programme de promotion de l'emploi décent, il s'agira de mener les actions suivantes :

- la poursuite de l'élaboration des instruments stratégiques de promotion de l'emploi à travers la mise en place effective du Comité Interministériel de Suivi de l'Emploi (CISE), de la réflexion sur l'instauration du contrat de génération pour la promotion de l'emploi, l'actualisation des textes juridiques sur la formation professionnelle, l'emploi, la main-d'œuvre et le travail temporaire; la vulgarisation du décret fixant les conditions de recours et d'application des approches HIMO ;
- la promotion de l'auto-emploi à travers l'encadrement et le financement de milliers de porteurs de microprojets et l'appui d'au moins 1 000 promoteurs de business plan par le Projet Intégré d'Appuis aux Acteurs du Secteur en poursuivant le partenariat avec les communes et le relèvement du taux recouvrement à 65% ;
- l'amélioration de l'insertion professionnelle, à travers l'insertion d'au moins 63.000 chercheurs d'emploi par le Fonds National de l'Emploi, un contrôle du respect des quotas de main-d'œuvre nationale et de transfert de technologies requis dans les grands projets d'investissements, ainsi que l'encadrement des structures privées de placement et de mise à disposition par les services déconcentrés, afin d'améliorer le niveau d'absorption des flux de chercheurs d'emplois ;
- le développement des partenariats engagés en matière d'emploi, d'orientation et de formation professionnelles, y compris l'organisation d'un carrefour des métiers et de la bourse de l'emploi et le suivi de l'implémentation des approches HIMO ;
- l'amélioration de l'information par le renforcement des méthodes de collecte et de traitement des données sur le marché de l'emploi, tant par les services de l'emploi que par l'Observatoire National de l'Emploi et de la Formation Professionnelle (ONEFOP).

S'agissant du programme de Développement de la formation professionnelle, il sera question :

- d'améliorer l'offre quantitative de la formation professionnelle par : l'achèvement des travaux de construction, l'équipement et l'ouverture des trois Centres de Formation Professionnelle d'Excellence à Douala, Limbe et Sangmélina ; le démarrage des travaux d'aménagement des sites et de construction de deux Centres de Formation Professionnelle Sectoriels à Douala en Agro-industrie et à Edéa en Maintenance industrielle, Transport logistique sur fonds C2D ; le démarrage de la construction du Centre de Formation aux Métiers à Bandjoun toujours sur fonds C2D ; la poursuite des travaux de construction et de réhabilitation des infrastructures, ainsi que l'équipement des structures publiques de formation professionnelle (SAR/SM, CPFPR) ;
- d'améliorer l'accès et l'équité à la formation en faveur des couches défavorisées, à travers des appuis sous forme de complément de bourses de formation professionnelle et de subventions aux instituts et centres privés agréés de formation professionnelle ;
- d'améliorer la qualité et diversifier l'offre de formation professionnelle par : la poursuite de l'élaboration des référentiels de formation professionnelle et le suivi-évaluation de leur implémentation sur l'étendue du territoire national ; la poursuite de la mise en place d'un système fiable de certification des compétences et des qualifications professionnelles ; l'organisation d'une session d'examen national et de Validation des Acquis de l'Expérience (VAE) pour l'obtention des Diplômes de Qualification Professionnelle dans les filières homologuées ; le démarrage du projet de construction de l'Institut National de Formation des Formateurs et du Développement des

Programmes de Yaoundé, sur don de l'Agence Coréenne de Coopération Internationale (KOICA) ; le développement de la formation ouverte et/ou à distance (FOAD) ; le suivi, l'assainissement et le contrôle des activités des structures de formation professionnelle sur le plan pédagogique ; l'organisation d'un forum national sur l'apprentissage ; l'élaboration et le suivi de l'application des normes et de la qualité en formation professionnelle pour un arrimage aux standards internationaux.

Concernant le **développement du système d'orientation professionnelle**, il sera question de poursuivre l'équipement en tests psychotechniques des COSUP de Douala et de Yaoundé qui devront organiser les zooms-métiers, les ateliers sur des thématiques ciblées et diffuser des opportunités d'emploi pour une meilleure orientation des jeunes, intensifier la sensibilisation des publics cibles, mettre à la disposition des usagers toutes les informations utiles.

S'agissant du **programme relatif à la Gouvernance et l'appui institutionnel dans le sous secteur emploi et formation professionnelle** les actions vont s'inscrire dans le cadre d'une meilleure coordination et suivi des activités des services, le renforcement des capacités des Ressources Humaines, le développement des TIC, le contrôle et l'audit internes des services.

Toutefois, la mise en œuvre de cette ô combien belle et délicate aventure appelle selon le Ministre de l'Emploi et de la Formation Professionnelle, les règles de management public et de bonne gouvernance.

Il a donc saisi cette occasion pour décrier une fois de plus, les comportements individuels qui ne sont pas toujours en harmonie avec les principes d'éthique et de déontologie administratives qui devraient caractériser l'administration notamment l'indiscipline, le non respect de la hiérarchie et le manque de célérité et de profondeur dans le traitement des dossiers et surtout l'inertie permanente.

Aussi a-t-il appelé les uns et les autres à faire preuve de plus de loyalisme, de respect de la hiérarchie, de bonne collaboration, de ponctualité et d'assiduité bref de prêcher par le bon exemple.

Quant aux responsables des services déconcentrés, il les a engagés plus que par le passé, à produire des rapports d'activités contenant des données chiffrés en matière d'emploi et de formation, suivant le canevas qui leur a été transmis.

Le Ministre de l'Emploi et de la Formation Professionnelle a clôturé son propos en remerciant l'ensemble de ses collaborateurs pour les vœux à lui adressés par la voix de Madame la Secrétaire Générale et leur a exprimé en retour ses meilleurs vœux pour l'année 2015. A ses collaborateurs admis à faire valoir leurs droits à la retraite, il a exprimé toute la gratitude du Gouvernement pour les loyaux services rendus et souhaité bon vent dans leurs entreprises futures.

L'équipe chargée de la rédaction du présent rapport général qui remercie par ailleurs Monsieur le Ministre pour cette haute confiance, était conduite par **S.M. MELONE LOE Claude**, comme Rapporteur Général, Madame **EBA Jeanine, épse NGO'O**, Vice-Rapporteur Général et de M. **GUIDAIDAI**, comme Chef du Secrétariat Technique.

Fait à Yaoundé, le 05 février 2016

Le Rapporteur Général,

S.M. MELONE LOE Claude

Annexes